

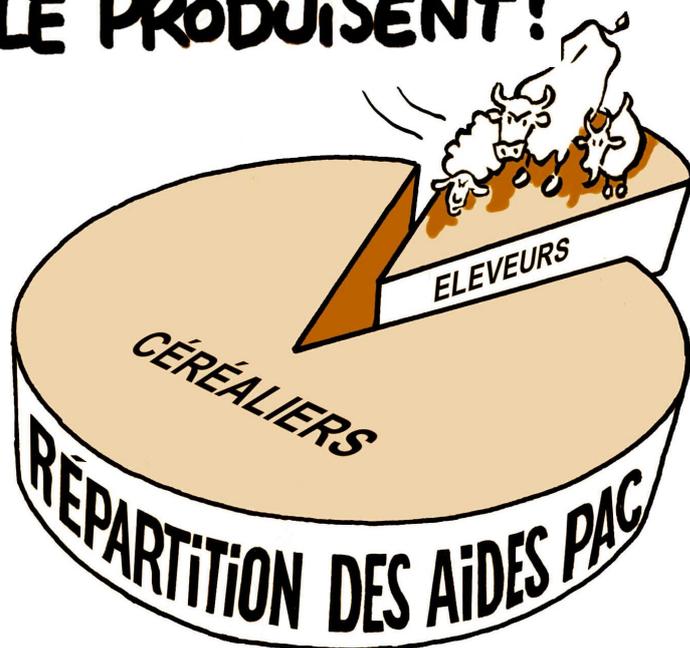


Confédération Paysanne  
de l'Aveyron

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

# SAUVONS L'ÉLEVAGE ET LES ÉLEVEURS !

LE FROMAGE À CEUX  
QUI LE PRODUISENT !



**UNE VRAIE POLITIQUE DE L'ÉLEVAGE DOIT ASSURER  
LE REVENU DES ÉLEVEURS :**

- >> par des prix rémunérateurs
- >> par une répartition plus juste des aides de la PAC

**Signez l'appel sur :**  
**[www.sauvonslelevage.fr](http://www.sauvonslelevage.fr)**

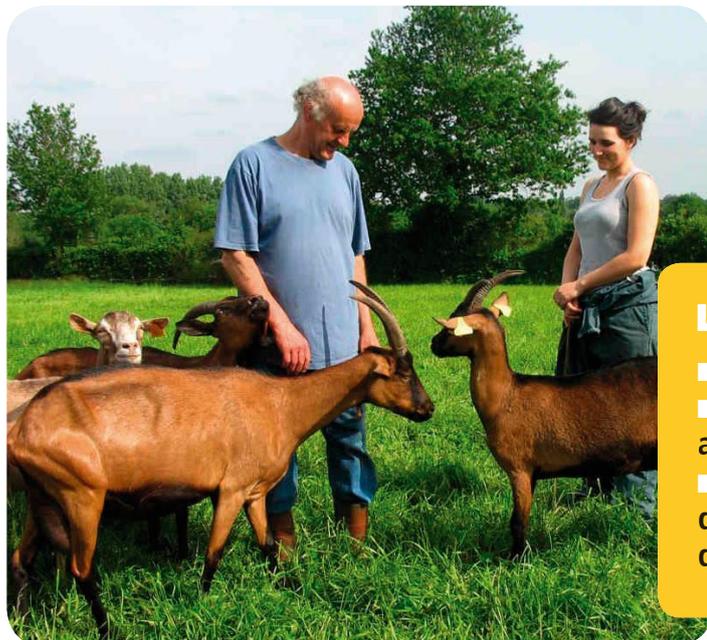
# LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE VEUT REDONNER AUX ÉLEVEURS DES PERSPECTIVES POUR LEUR ASSURER UN REVENU ET FAVORISER L'INSTALLATION DE JEUNES, DANS DES ÉLEVAGES À TAILLE HUMAINE.

## UNE POLITIQUE DE L'ÉLEVAGE POUR ASSURER LE REVENU DES ÉLEVEURS

Le maintien de l'élevage est essentiel au développement des territoires ruraux, et plus encore dans certaines zones défavorisées. La concentration des élevages est préjudiciable à l'efficacité économique et à l'emploi.

### Pour la Confédération paysanne :

- Le revenu des éleveurs doit être assuré par des prix rémunérateurs, indexés sur des coûts de production réels, plus que par des primes ou des aides ;
- Tous les élevages doivent être pris en compte, sans exclusion sur des critères de nombre minimum d'animaux ou de contrats, comme dans le cas de la prime "Jeunes Bovins" ou l'aide ovine ;
- La reconquête des marchés européens (relocalisation de la production) est préférable à une politique orientée vers l'exportation. Cela suppose le maintien de l'élevage et des outils de transformation tels que les abattoirs de proximité ;
- Pour redonner du pouvoir aux éleveurs, les interprofessions doivent être pluralistes, transparentes, et intégrer les pouvoirs publics ;
- Les normes sanitaires doivent être adaptées aux petits outils de transformation (fromagerie, abattoir) ;
- La sélection à la ferme doit être soutenue (Maison de la Semence, sélection participative...).



## LA CONF' S'OPPOSE À LA TAXATION DES SEMENCES DE FERME !

### POUR UNE PAC 2014 PLUS FAVORABLE AUX ÉLEVEURS

La prochaine réforme de la PAC doit reconnaître les spécificités des élevages et des territoires les plus concernés (zones défavorisées).

### La Confédération paysanne demande :

- Une redistribution des aides PAC, en direction des éleveurs à travers les primes au maintien de troupeaux ruminants (PMTR), basées sur l'emploi et non sur la taille des troupeaux ;
- Une politique de l'UE basée sur la régulation des prix et des échanges, la maîtrise des volumes produits, le stockage dans le cadre d'une organisation commune de marché (OCM) efficace, en faveur de la souveraineté alimentaire ;
- Un soutien spécifique et renforcé pour toutes les zones défavorisées, comme l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) ;
- Un appui aux systèmes de production plus autonomes et économes.

### LA CONF' EXIGE :

- Une réglementation adaptée aux réalités des élevages.
- Des mesures cohérentes, compréhensibles et applicables (zones vulnérables).
- Des contrôles positifs reconnaissant la démarche de l'éleveur, sans accusation à-priori, avec une marge d'appréciation pour le contrôleur.

## **PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES : LES ÉLEVEURS NE DOIVENT PAS PAYER LA NOTE**

La flambée du prix de matières premières (céréales, soja) pénalise/enfonce les éleveurs, déjà fragilisés par les sécheresses successives et les crises à répétition.

**Pour la Confédération paysanne, les politiques agricoles doivent :**

- Redistribuer les aides aux éleveurs;
- Maîtriser le prix des céréales, et arrêter l'export au-delà d'un certain seuil pour freiner l'augmentation des prix;
- Fermer les marchés à terme car les produits alimentaires ne doivent pas faire l'objet de spéculation;
- Arrêter les soutiens aux agrocarburants, et engager leur arrêt en 2 ans;
- Sortir l'agriculture et l'alimentation de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), elles ne doivent pas être soumises aux seules lois du marché.



## **AUTONOMIE PROTÉIQUE : PRODUIRE NOS PROTÉINES**

L'élevage est fortement dépendant des approvisionnements en protéines importées, notamment en soja, sujet à spéculation.

**La Confédération paysanne demande :**

- Le développement et la reconnaissance de systèmes plus autonomes (ex : polyculture-élevage);
- La mise en oeuvre d'un plan protéines ambitieux à l'échelle nationale et européenne: soutien à la recherche et au développement (luzerne, sainfoin, lupin, pois, féverole, soja français,...), aides compensatoires;
- Le soutien aux filières sans OGM : modification des systèmes d'élevage, identification des produits animaux, traçabilité pour les produits alimentaires animaux et qui sont concernés.



## **LA CONF' S'OPPOSE À L'OBLIGATION DE BOUCLAGE ÉLECTRONIQUE**

### **RECONNAÎTRE LES ATOUTS DE L'ÉLEVAGE**

Les élevages ont un impact favorable sur les sols et l'eau (rotations de cultures qui permettent d'améliorer le fonctionnement des sols, rôle régulateur des prairies, etc.).

**La Confédération paysanne demande des politiques publiques limitant la concentration des fermes et encourageant les systèmes de production adaptés au territoire, favorisant l'emploi et préservant l'environnement.**



**NOUS DEVONS REMETTRE L'AGRONOMIE AU CŒUR DE NOS PRATIQUES !**

# SÉCURISER LE REVENU DES ÉLEVEURS



## LAIT DE VACHE

- Des contrats-types qui définissent un volume et un prix minimum (pour les coopératives comme pour le privé), sous l'arbitrage des pouvoirs publics ;
- Les pouvoirs publics doivent assurer aux producteurs une garantie de collecte, et sécuriser leur revenu, en prenant en compte les coûts de production ;
- Une seule OP par bassin et non par entreprise pour maintenir le pouvoir de négociation et la capacité de défense collective des producteurs.

## BOVINS VIANDE

- Rééquilibrer les aides en faveur des éleveurs ; Les soutiens financiers doivent être orientés vers le développement de l'autonomie alimentaire, et encourager les systèmes naisseurs-engraisseurs ;
- Définir un système de fixation des prix sur des périodes plus longues que les cotations hebdomadaires, en prenant en compte les coûts de production ;
- Limiter les importations et reconquérir les marchés européens ;
- Soutenir les abattoirs de proximité.

## SORTIR DE LA CRISE !

### OVINS VIANDE

- Arrêter les importations à des prix de dumping ;
- Mettre en place une aide bonifiée jusqu'à 300 brebis, avec une dégressivité de 50 % jusqu'à 500 brebis, au moyen de la PMTR (Prime au maintien des troupeaux ruminants) ;
- Supprimer les règles d'attribution des primes : le seuil de 50 animaux, l'obligation de contractualisation, le seuil de productivité et l'obligation du bouclage électronique.

### PORC

- Mettre en place une OCM (organisation commune de marchés), pour maîtriser les volumes en fonction de la demande et sécuriser le revenu des producteurs ;
- Prendre en compte les questions environnementales et du bien-être animal avec des aides ciblées vers les petits et moyens producteurs ;
- Les réglementations ne doivent pas servir de prétexte à la restructuration !



## VOLAILLE : DE LA PLACE POUR TOUTES LES PRODUCTIONS

- Défendre les marges garanties ("poussin aliment") que la filière a su mettre en place ;
- Garantir un revenu minimum en imposant plus de pouvoir aux éleveurs face aux entreprises au sein de l'interprofession ;
- Favoriser les productions fermières en développant des outils locaux de transformation.

**LES CONTRATS ACTUELS NE RÉGLEMENT PAS LES PROBLÈMES DE REVENUS, D'ORGANISATION ET DE MAÎTRISE DE LA PRODUCTION.**

## LAIT DE BREBIS

- Défendre le Roquefort et l'interprofession contre les attaques libérales (distribution, industrie, Paquet Lait) ;
- Imposer une répartition plus équitable des droits à produire ;
- Élargir l'interprofession à l'ensemble des acteurs de la région pour un développement harmonieux de la filière.

## LAIT DE CHÈVRE

- Maîtriser et répartir la production : la gestion des volumes doit être assurée par le collège producteur de l'interprofession. Les volumes importés et l'exportation des produits laitiers doivent être transmis à l'interprofession pour anticiper les fluctuations du marché (transparence) ;
- +12 cts €/L tout de suite pour maintenir des éleveurs : revaloriser le prix du lait de chèvre suivant les indices des coûts de production ;
- Développer des démarches qualité liées au terroir pour éviter la banalisation des fromages de chèvre.

**LA CONF' DÉFEND LE DROIT DES ÉLEVEURS À ACHETER LEURS REPRODUCTEURS À QUI ILS VEULENT (contre le projet de loi de certification de la voie mâle).**



Décembre 2012

**Confédération Paysanne de l'Aveyron**

La mouline - 12510 Olemps / Tél : 05 65 67 44 98 / E-mail : [confaveyron@wanadoo.fr](mailto:confaveyron@wanadoo.fr)

[www.confaveyron.org](http://www.confaveyron.org)